

Ministère de la Transition écologique et solidaire  
Agence française pour la biodiversité (AFB)

## AVIS DE VACANCE DE POSTE

A pourvoir par un fonctionnaire exclusivement ou par un agent titulaire d'un CDI régi par le quasi-statut de certains établissements de l'environnement

<b>Classification :</b>	Catégorie A
<b>Fonction :</b>	<b>Chef de projet « Partenariats Biodiversité Outre-mer » (h/f)</b>
<b>Affectation :</b>	Direction de l'Appui aux Politiques et aux Acteurs (DAPA)/Département Stratégies, Mobilisation des Acteurs et des Territoires (DSMAT)/Service « Partenariats dans les territoires»
<b>Positionnement hiérarchique :</b>	Sous la responsabilité du Chef du service « Partenariats dans les territoires»
<b>Résidence administrative :</b>	Vincennes (94)
<b>Conditions d'emploi :</b>	Emploi permanent à pourvoir à temps complet

## Description de l'emploi

### **Contexte :**

L'Agence française pour la biodiversité créée le 1<sup>er</sup> janvier 2017 est un établissement public du Ministère de la Transition écologique et solidaire qui exerce des missions d'appui à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de la connaissance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité des milieux terrestres, aquatiques et marins.

Elle vient en appui aux acteurs publics mais travaille également en partenariat étroit avec les acteurs socio-économiques. Elle a aussi vocation à aller à la rencontre du public pour mobiliser les citoyens en faveur de la biodiversité.

Issue du regroupement de l'Agence des aires marines protégées, de l'Atelier technique des espaces naturels, de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques et de Parcs nationaux de France, l'Agence française pour la biodiversité est composée de 1 200 agents répartis sur l'ensemble du territoire français en métropole et outre-mer.

Les nombreuses missions confiées à l'Agence s'articulent, au plus près des territoires, au sein de 4 directions métiers, d'une direction communication et d'un secrétariat général.

L'AFB vient en appui du ministère dans la mise en œuvre, l'évaluation et l'élaboration de la stratégie nationale pour la biodiversité, notamment de l'engagement des acteurs ; elle est en particulier en charge de la mobilisation de la société civile dans le cadre du plan biodiversité du gouvernement. Le département stratégies, mobilisation des acteurs et des territoires (DSMAT) est chargé de cet appui ; il coordonne l'action de l'établissement sur le sujet et participe à la mise en œuvre des objectifs fixés avec le ministère.

L'AFB est née dans le contexte de l'adoption de la loi de reconquête de la biodiversité (aout 2016), qui a fortement mis en avant les besoins d'agir en outre-mer. Pour stopper l'érosion la biodiversité et pour la reconquérir, les leviers partenariaux d'une part, et financiers d'autre part, sont à combiner pour l'émergence et la concrétisation de projets portés par des acteurs dans ces territoires. L'action de l'agence en outre-mer est coordonnée par le délégué outre-mer, rattaché à la direction générale. Un centre de ressources, TEMeUM, en cours de redéfinition, apporte un appui aux gestionnaires d'espaces naturels ultramarins.

En termes de partenariats, l'AFB est aujourd'hui engagée par des partenariats cadres avec la plupart des grandes collectivités d'outre-mer. Parmi celles-ci, les Régions, avec qui 4 préfigurations d'agences régionales de la biodiversité (ARB) sont en cours de mise en place, et pour lesquelles le département a une responsabilité directe d'appui à l'émergence.

En termes de levier financier, l'AFB, grâce au mécanisme dit de « solidarité inter-bassins », est amenée à intervenir financièrement dans les territoires (en métropole, le financement territorialisé de l'eau et de la biodiversité incombe aux agences de l'eau) à hauteur d'une trentaine de millions par an. L'enjeu est d'apporter un soutien visible aux acteurs engagés dans des projets pour la gestion durable de la ressource en eau et la reconquête de la biodiversité outre-mer.

À noter que le gouvernement prévoit le regroupement de l'Agence Française pour la Biodiversité et de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage au 1er janvier 2020 pour créer l'Office Français de la Biodiversité. Un travail de préfiguration de ce nouvel opérateur a été engagé en parallèle de l'examen du projet de loi par les parlementaires.

### **Description du poste :**

#### Activités principales :

#### **Au titre de la coordination des leviers financiers permettant l'appui aux acteurs de l'outre-mer :**

*(en liaison étroite avec le délégué outre-mer de l'AFB, la mission programmation, contrats et interventions et les autres directions/services concernés)*

- Contribution à la définition d'une ligne stratégique d'intervention financière (objectifs, cibles, temporalités, évaluation), sur le champ de la biodiversité dans les Outre-mer ;
- Mise en œuvre de la traduction opérationnelle de cette stratégie par différents leviers, mobilisant un volume d'environ 5 M€/an, dont des appels à projets ;
- Participation à la mise en place et au renforcement de la chaîne d'expertise nécessaire en accompagnement de la politique d'intervention financière de l'AFB, en amont (définition des règlements des appels à projets, communication, mise en place de relais territoriaux, sélection des projets) comme en aval (suivi des projets, événements et documents de valorisation, liens avec les centres de ressources, notamment TeMeUM).

#### **Au titre de la coordination des leviers partenariaux permettant la mobilisation des acteurs Outre-mer :**

*(en liaison étroite avec le délégué outre-mer de l'AFB et les autres directions/services concernés)*

- Contribution à la concrétisation opérationnelle des accords - cadres politiques aujourd'hui négociés avec les grandes collectivités d'outre-mer, sur la base des orientations et décisions du CODIR « Outre-mer » ;
- Animation, en lien avec le chef de projet ARB, des référents désignés pour l'appui aux préfigurations d'ARB dans les DOM, et conduite des évolutions de ce réseau d'appui (en fonction des options d'organisation prises pour la mise en place de l'OFB et sa structuration progressive en outre-mer). Dans ce cadre, il est envisageable que le Chef de projet suive en propre certains de ces partenariats territoriaux ARB ;
- Renforcement des échanges avec les réseaux et têtes de réseaux de l'outre-mer (cibles prioritaires : collectivités, acteurs économiques, partenaires associatifs) pour faciliter la mobilisation de ces acteurs ultramarins.

#### **De manière transversale :**

- Organisation (ou contribution à l'organisation) d'événements et de manifestation de valorisation des initiatives et résultats atteints par cette mobilisation des leviers partenariaux et financiers. Parmi ces événements, ceux organisés en partenariat avec la Délégation sénatoriale aux outre-mer peuvent être cités ;
- Recueil et analyse, en lien avec le département Professionnalisation, des besoins d'accompagnement par la formation professionnelle des partenaires et des projets soutenus.

## **Relations liées au poste**

#### **Relations internes :**

- Autres services et entités du département et de la direction ;
- Délégué à l'Outre-mer de l'AFB ;
- Autres Directions-métiers de l'AFB, ainsi que l'UMS PATRINAT, notamment dans le cadre du réseau « Outre-mer » existant ;
- Direction de la communication et mobilisation citoyenne : plan de communication, valorisation, diffusion, événementiel ;
- Représentants de l'AFB dans les Outre-mer (services, parcs marins, antennes).

#### **Relations externes :**

- Ministères (DGALN/DEB, et DGOM principalement) ;
- Les collectifs régionaux des régions, les Agences régionales de biodiversité ;
- Les parcs nationaux, et les relais de l'AFB (réseau TeMeUm, autres) ;
- Les DEAL ;
- Autres établissements publics, partenaires et têtes de réseau nationales actives des acteurs ultramarins.

## Profil recherché

- Niveau bac + 4 ou + 5 en sciences humaines et sociales ou en environnement ;
- Première expérience souhaitée dans l'animation de réseau d'acteurs dans le domaine du développement durable ;
- Connaissance recherchée des contextes ultra-marins (expériences sur place, et/ou très en lien avec les écosystèmes et les acteurs de ces territoires).

**Des missions en outre-mer sont à envisager régulièrement**

## Compétences et qualités requises

### Connaissances :

- Stratégie nationale pour la biodiversité, politiques publiques de biodiversité ;
- Enjeux de la préservation de la biodiversité et des écosystèmes, notamment en outre-mer ;
- Acteurs publics et privés des politiques publiques de biodiversité, notamment en outre-mer ;
- Connaissance des collectivités, de leurs compétences et actions en matière de biodiversité, et des spécificités ultramarines.

### Savoir-faire opérationnel :

- Animer des réunions, des groupes de travail, des réseaux, notamment à distance ;
- Travailler en mode projet ;
- Développer et maintenir des relations professionnelles avec des acteurs diversifiés ;
- Proposer des solutions et préparer la décision (Capacité d'initiatives) ;
- Gérer des budgets et des conventions de partenariats ;
- Communiquer à l'écrit et à l'oral de manière claire et percutante ;
- Rédiger des comptes rendus, des synthèses, des analyses ;
- Maîtriser l'outil informatique.

### Savoir-être professionnel :

- Organisé ;
- Sociable ;
- Dynamique ;
- Communiquant.

## Déposer une candidature

Les personnes intéressées devront adresser leurs candidatures (CV détaillé et lettre de motivation) sous la référence **DAPA/DSMAT/CPOUTREMER/F** par courriel à [recrutement@afbiodiversite.fr](mailto:recrutement@afbiodiversite.fr)

**La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 22 juin 2019**